

# PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 AVRIL 2024

Suite aux conditions de quorum non atteintes lors d'une première réunion le 11 avril 2024, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis le 16 avril 2024 à 19h00 à la mairie, sous la présidence de Madame Marielle PEIRO.

Conformément à l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a délibéré valablement sans condition de quorum, seul le point du vote du compte administratif inscrit à l'ordre du jour a été reporté.

**Présidente :** PEIRO Marielle

**Conseillers présents :** ALASSET Jean-Luc, BELINGUIER Hervé, MERELO Géraldine, VIDONI Joëlle, VISENTIN Franck.

**Conseillers absents :** PELISSIER Sébastien, TERRIER Véronique.

Le Conseil Municipal a été convoqué le 12 avril 2024.

La séance est ouverte à 19h05.

MERELLO Géraldine est désignée secrétaire de séance.

## 1. **Objet : Approbation du Compte Administratif de l'exercice 2023 - Budget Principal**

(Délibération n° 13-2024)

Madame la Maire présente à l'assemblée délibérante le Compte Administratif de l'exercice 2023 dont les résultats sont les suivants :

		DEPENSES	RECETTES
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE</b> (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 321 018,53	G 394 914,13
	Section d'investissement	B 37 558,22	H 93 135,35
		+	+
<b>REPORTS DE L'EXERCICE</b> N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I 259 470,82 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 7 495,98 (si excédent)
		=	=
<b>TOTAL EXERCICE</b> (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D 358 576,75	= G + H + I + J 755 016,28
<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1</b> (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E + F 0,00	= K + L 0,00
<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	= A + C + E 321 018,53	= G + I + K 654 384,95
	Section d'investissement	= B + D + F 37 558,22	= H + J + L 100 631,33
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A + B + C + D + E + F 358 576,75	= G + H + I + J + K + L 755 016,28

# **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 AVRIL 2024**

SECTION	Dépenses	Recettes	Solde 2023	Report solde 2022	Résultat global de clôture 2023
Fonctionnement	321 018.53 €	394 914.13 €	73 895.60 €	259 470.82 €	333 366.42 €
Investissement	37 558.22 €	93 135.35 €	55 577.13 €	7 495.98 €	63 073.11 €
				Sous total	396 439.53 €

Hors de la présence de Madame la Maire et sous la présidence de Monsieur VISENTIN Franck 1er adjoint, le conseil municipal approuve, **à l'UNANIMITÉ**, le compte administratif 2023 de la commune.

**Questions diverses** : Néant

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Maire lève la séance à 19h15.

Fait à Lagarde, le 19 avril 2024

**Marielle PEIRO,**  
Présidente

**Géraldine MERELO,**  
Secrétaire de séance